

**Association Protection des Territoires Gâtinais**  
6, route des Houys  
45490 Courtempierre  
**territoires.gatinais@gmail.com**  
**www.pro-t-gatinais.fr**

Courtempierre, date de la poste

Monsieur Delion Pierre  
Maire de Courtempierre  
45490 Courtempierre

*« Arrosez les municipalités, il poussera des éoliennes. »*

Pierre Delaporte, Président d'honneur d'EDF

### **LR avec AR**

Monsieur le Maire,

Par un tract intitulé et distribué dans les boîtes aux lettres de la commune «MESSAGE DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL» en date du 27 octobre 2017, vous faites porter aux membres de votre conseil municipal «la responsabilité» de mettre fin au débat concernant l'éolien sur notre commune».

Non, monsieur le Maire, soyons précis, le débat est clos parce que :

- votre tentative de passage en force pour cette implantation sur nos communes a échoué,
- plusieurs membres du conseil ont engagé leur mandat afin qu'une consultation de la population soit réalisée,
- vos tentatives de présentation des bienfaits de ce projet sur nos communes par des réunions dites «d'informations» se sont lamentablement terminées par une mise en doute de vos intentions réelles,
- vos mensonges et vos dissimulations font qu'une partie de la population suspecte votre probité et constate une dérive significative vers une prise illégale d'intérêt punie par la loi,
- vous continuez à refuser d'organiser cette consultation simple et démocratique que vous réclame la large partie de la population :  
    «Êtes-vous POUR ou CONTRE l'implantation d'éoliennes sur votre commune»,
- sans ce débat, vous pouvez directement traiter avec les promoteurs éoliens et cela autant en qualité de maire, propriétaire terrien.

Premier magistrat de la commune depuis des années, vous reconnaissez et redoutez d'être suspecté de malversation.

Alors, pourquoi :

- avoir pris le risque de toutes ces ambiguïtés dans votre gestion des projets de parc éolien ?
- avoir sans cesse voulu imposer cette idée, tant en réunion publique, dans la presse et vos contacts personnels avec vos administrés, disant : *«il n'y a pas de projet éolien sur la commune de Courtempierre ?»*
- et enfin, vous insistez sur ce point en faisant dire par vos conseillers que Monsieur le préfet n'a connaissance d'aucun projet dans ce sens.

Alors pourquoi :

- courant janvier 2017 recevez-vous à nouveau deux promoteurs, les sociétés VBS et Intervent, ceux-ci vous remettent leurs propositions chiffrées et intitulées :

Projet éolien

Communes : Courtempierre - Gondreville - Treilles en Gâtinais

- Vous vous réunissez avec notamment le Maire de Gondreville, également convaincu de sympathie pour ces projets, mais aussi de quelques propriétaires terriens intéressés financièrement et bizarrement informés de cette réunion dite publique, mais dont personne n'avait été informé sur les communes concernées. Réunion qui débouche notamment par la signature de baux emphytéotiques ; information que vous avez-vous-même définie lors des débats de la réunion d'information du mois de septembre.
- Vous réunissez votre conseil municipal le 2 février 2017 sur le thème du « projet éolien » et distribuez les copies des projets fournis par les promoteurs.
- Vous continuez à tenter de convaincre qu'il n'y a aucun projet sur la commune alors que le compte-rendu de ce conseil sur ce point est ainsi rédigé :  
PROJET EOLIEN

*Le maire rappelle que 3 développeurs de projet éolien ont été reçus en mairie pour présenter leur société et les retombées économiques pour la commune :*

1. *INTERVENT en présence du Conseil Municipal*
2. *VSB en présence du Conseil Municipal*
3. *ABO WIND par le maire puisque les adjoints n'ont pu y participer étant donné qu'ils étaient retenus par ailleurs*

*Monsieur le Maire présente donc la société ABO WIND. Suite à ces 3 réunions, Monsieur le Maire demande aux conseillers, la position à adopter.»*

Ensuite, vous avez exhibé dans la première réunion d'information le 27 avril (la photo et **son texte** est dans le journal «l'éclaireur du Gâtinais» ce **qui** en fait foi) un document que vous déclarez avoir été «*fait dans votre dos*», ce document est un plan, un extrait du projet du promoteur VSB, il situe l'emplacement des éoliennes sur les terres des communes de Courtempierre et Gondreville. Ce document est issu du projet VSB que vous avez distribué aux membres du conseil lors de la réunion du 2 février 2017...Et dont vous nous dites publiquement (98 témoins) que vous en ignorez tout !!!

Vous avez exprimé le besoin de préciser dans la presse locale par un communiqué, en tant que maire et aussi en tant que propriétaire terrien (sic) «...*qu'aucune éolienne qui apparaissait sur les documents qui circulaient dans la commune n'était implantée sur mes propriétés, mais que ceci ne veut pas dire qu'il n'y en aurait pas...*» (resic)

Cette précision, venant de vous-même, vous met directement en cause, et qui plus est sous le coup de la loi qui, elle, précise les limites de la «*prise illégale d'intérêt*».

Il est peut être judicieux de vous rappeler les textes en la matière :

«L'article 432-12 du nouveau code pénal prévoit : «Le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou par une personne investie d'un mandat électif public, de prendre, recevoir ou conserver, directement ou indirectement, un intérêt quelconque dans une entreprise ou dans une opération dont elle a, au moment de l'acte, en tout ou partie, la charge d'assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement, est punie de **cinq ans d'emprisonnement et de 75.000 euros d'amende. (...)** »

Lors de la dernière réunion dite «*d'information*» vos dissimulations et mensonges ont été mis à jour sans aucune contestation possible.

Monsieur le Maire, gestionnaire de votre commune, vous êtes aussi et d'abord le représentant des citoyens auprès des autorités et le garant des lois de la république.

C'est à ces divers titres que nous vous demandons d'être à nos côtés dans la lutte contre ce projet que la population continue à refuser farouchement depuis 2009.

Ceci vous a été déclaré publiquement : nous ne sommes pas en lutte contre le maire, mais contre les éoliennes. **Vos concitoyens sont au regret de constater que vos agissements vous mettent au ban de vos responsabilités, qu'ils sont de nature à mettre en cause votre mandat tout autant que votre réputation.**

Nous vous demandons donc d'avoir une position claire et sans ambiguïtés et de laisser s'exprimer vos concitoyens dans l'organisation d'une consultation accessible à tous les habitants avec cette phrase d'une limpidité cristalline :

**«Êtes-vous POUR ou CONTRE l'implantation d'éoliennes sur votre commune ?».**

Ainsi, vous pourrez achever votre mandat la tête haute et sans suspicion que vous avez malheureusement contribué à installer.

Nous vous prions, Monsieur le Maire, d'agréer nos respectueuses salutations.

Pour le Bureau, le Président

*NB : «L'implantation d'éoliennes dans notre Région répond exclusivement aux puissants intérêts des lobbies extérieurs. Ces éoliennes ne créent, comme vous le savez, aucun emploi et produisent en faible quantité une électricité non compétitive, et appelée à le rester.» Valéry Giscard d'Estaing, ancien Président de la République.»*